

Correction Adjoint d'animation  
Examen professionnel  
Questions - 2008 - CDG 01

Question n°1 - Doc 1

a- intérêt pour une commune d'organiser des temps périscolaires

A la lecture de l'article d'Anim'Magazine de 2005 on comprend très vite à la lecture du paragraphe 3 qu'il est devenu clair que l'Education est une responsabilité partagée ce qui n'a pas forcément été le cas par le passé. Pendant longtemps, on pouvait distinguer pour l'enfant 3 temps : le temps passé à l'école, le temps passé avec la famille et le temps consacré aux loisirs.

L'enfant et le jeune sont aujourd'hui devenus des acteurs de leur commune. L'enfant est reconnu comme « citoyen de sa ville » et l'encadrement de ce dernier ne peut que favoriser son intégration dans la ville.

D'un point de vue terre à terre, le temps que passe le jeune dans cette structure, il ne le passera pas « à ne rien faire et traîner » ou être seul chez lui.

En dehors de ce 1<sup>er</sup> constat, l'accueil du jeune est un service rendu aux familles, pour qui bien souvent les horaires de l'école ne correspondent pas ou plus aux horaires de travail.

Les familles choisiront sans doute plus facilement une ville qui « fait quelque chose pour les jeunes » ou qui proposent des temps d'accueil pour s'y installer et ... devenir électeurs. Electeurs qui peuvent éventuellement voter pour celui ou celle qui offre un maximum d'activités à leur petit ange !

Résumons-nous. Eviter pour la commune de voir des jeunes oisifs et éviter de réparer les éventuels dégâts, dus à cette oisiveté précédemment citée. La commune peut même prévenir la délinquance, grâce aux actions proposées ! La commune peut également répondre aux attentes des familles et de la vie moderne en offrant sur place (donc ici dans la ville) une continuité de l'école et éviter ainsi aux parents de courir à droite puis à gauche.

Qu'en pense l'enfant ? Si la ville lui offre la possibilité de s'épanouir et « favorise son développement » ce dernier aura peut être envie tout en grandissant de s'y investir pleinement et deviendra un citoyen à part entière.

On peut donc voir dans l'organisation des temps périscolaires plusieurs intérêts :

Politique : une ville « travaillant » pour sa jeunesse est un atout majeur

Social : prise en charge de l'accompagnement des jeunes citoyens

Economique : les animateurs travaillant dans ces structures seront (si la municipalité fait bien les choses) des habitants de cette commune.

b- les acteurs concernés

Les acteurs concernés sont : l'enfant, le jeune, les familles et les associations de parents, la municipalité, l'école (l'équipe enseignante), la CAF, les fédérations d'éducation populaire, le personnel municipal d'encadrement, les associations de la ville, ...

c- les différents temps

Temps scolaire : responsabilité de l'Education Nationale (donc de l'école)

Temps périscolaire : immédiatement avant ou après l'école

Temps du transport scolaire

Période d'accueil avant la classe

Temps de restauration à l'école

Correction Adjoint d'animation  
Examen professionnel  
Questions – 2008 – CDG 01

Après la classe : les études surveillées, l'accompagnement scolaire, les activités culturelles ou sportives, le mercredi après-midi

Temps extrascolaire : situé en soirée, le mercredi lorsqu'il n'y a pas classe, en fin de semaine et pendant les vacances.

Question n°2 – Doc 2

a- le conte et les enfants en difficultés

Le conte laisse une place à l'imaginaire. Ici le conte oral permet en plus à l'enfant de se dégager de l'écrit. Car c'est bien souvent l'écrit qui pose problème comme nous le rappelle l'article d'Anim'Magazine. Le temps de l'écrit est le passé simple, qui n'est pas forcément le plus simple des temps de la langue française.

Là où l'enseignant va apprendre la comptine numérique (*sans aucun mauvais jeu de mots*), le nom des animaux de la ferme, ... ; le conteur fera le même apprentissage mais de façon ludique grâce à des « jeux de répétition qui favorisent les apprentissages » et mettra en place un travail de mémorisation où l'enfant sera le 1<sup>er</sup> acteur, puisqu'il est directement sollicité, par exemple, pour reformuler les animaux présents.

Libérés de l'écrit, les enfants vont oser prendre la parole et ne plus avoir peur des ratures, des fautes, ...

Philippe Vaillant, fondateur de l'Ecole du conte et du conteur à Boulzincourt intervient d'ailleurs aujourd'hui dans la formation des futurs enseignants sur la place de l'oral à l'école.

L'oral permet aux enfants de se plonger directement dans l'histoire, d'employer ses propres mots sur une action précise et surtout grâce à l'imaginaire et au talent du conteur, de devenir le héros et comme le dit P. Vaillant « il prendra confiance en soi ». Car grâce à la structure particulière rappelée d'ailleurs dans l'article, le conte se révèle être un formidable outil pédagogique en direction des jeunes rencontrant des difficultés.

Car dans le conte, le héros surmonte des épreuves pour atteindre son but.

Alors que ce soit à l'école, dans les différents accueils et structures, nous savons que nous pouvons compter sur le conte !

b- animer un atelier conte

Il s'agit ici de vous donner une liste des éléments à prendre en compte pour une activité conte (*oui je sais, je suis trop drôle car c'est la 2<sup>ème</sup> plaisanterie autour du conte lol*).

Vous êtes ici le conteur :

- le conte est-il connu des enfants (si oui quelle version ? Attention car Disney s'inspire des contes mais la fin ne correspond pas souvent avec l'écrit !)
- le conte est-il réclamé par les enfants
- le conte va-t-il être lu (ne pas hésiter à faire des changements de voix : grave, aiguë, ...) ou raconté aux enfants (avec un support écrit).

Dans les 2 cas, il faut le rendre vivant : jouer sur la voix, créer des effets de suspense (faire des coupures dans le récit par exemple), interpeller le public, ...

Dans les 2 cas, il ne faut hésiter à répéter et à maîtriser le texte.

## Correction Adjoint d'animation Examen professionnel Questions – 2008 – CDG 01

- Aménager la salle :
  - une tenue adaptée (un costume) pour le conteur
  - les enfants seront assis sur des chaises, des tapis, des poufs, des canapés, allongés, ...
  - prévoir l'endroit pour le conteur : à théâtraliser (une chaise recouverte d'un tissu coloré, ... où sera-t-il assis (éviter le centre !!!!!!!))
  - y aura-t-il une ambiance musicale : fond sonore, instruments de percussion
  - prévoir l'éclairage adapté : mettre des bougies, une lampe torche, occulter les fenêtres, ...

De la création de cet espace, de cette atmosphère dépendra en partie la réussite de l'atelier.

Importance aussi de la façon dont sera conclu le conte (*d'ailleurs la fermeture d'un compte bancaire peut-être une catastrophe lol*).

Si plusieurs contes sont lus : y aura-t-il un fil conducteur, si oui lequel (les monstres, les fées, un pays, ...). Y penser dans la préparation de l'espace.

D'autres orientations peuvent être données à l'animation d'un atelier conte :

- Vous donnez l'introduction du conte et le public peut le continuer librement.
- Vous distribuez des « cartes rôles » (petit chaperon, loup, chasseur, canard, chevalier, fée, sorcière, ...) aux enfants, et au fur et à mesure de l'atelier les personnages doivent intervenir dans l'histoire.
- Vous pouvez aussi partir d'un conte célèbre et le détourner. Par exemple dans le petit chaperon le loup deviendrait la victime.

Quoi qu'il en soit le conte est et restera un formidable outil !

N'oubliez pas comme le disait Maître Capello (pour les plus jeunes il va falloir aller voir sur le net qui était Maître Capello) : le compte est bon !!!!!

### Question n°3 – Doc 3

#### Réflexion sur l'image

Le dessin de Marai publié dans la revue de l'UFCV nous montre 2 personnages en train de se quereller, l'attitude agressive confirme cet état : dents acérées, torse en avant, poings serrés.

Au milieu, se trouve le médiateur qui apaise la situation. Lui est calme et souriant.

Les 3 pièces de puzzle, au-dessus des personnages montrent que le conflit ne pourra se résoudre que par l'intermédiaire d'une 3<sup>ème</sup> personne. 3<sup>ème</sup> personne extérieure au conflit.

Dans les situations de conflit, il est préférable d'appeler une tierce personne. D'ailleurs aujourd'hui la place des médiateurs est de plus en plus importante. Ils sont présents dans l'Education Nationale, dans une majorité de communes, d'administrations, ...

Dans un conflit, ce qui est important est de trouver une solution. Solution qui doit satisfaire tous les acteurs du conflit (car aucun d'eux ne doit avoir l'impression d'avoir perdu !). Cette solution est « la pièce manquante ».

Correction Adjoint d'animation  
Examen professionnel  
Questions – 2008 – CDG 01

Dans notre fonction, les relations conflictuelles ne manquent pas :

Avec une famille (à qui nous aurions fait une remarque parce qu'elle était en retard au départ du bus ou parce que nous avons perdu le bonnet de leur enfant chéri)

Avec la hiérarchie (car à un moment nous nous sommes emportés face à la remarque faite à un moment X)

Avec le collègue (qui ne prépare jamais son activité jusqu'au bout ou celui qui prépare tout, même pour les autres et avec qui il faut toujours être d'accord)

Et j'en oublie sans doute ...

En cas de conflit, ne pas hésiter à en faire part, à en discuter. Pourquoi pas dans un lieu neutre ? Après avoir pris du recul sur la situation.

Savoir également que ce n'est pas forcément votre personne qui est jugée mais bien souvent la fonction. Donc surtout éviter de le prendre pour soi.

Dans l'idéal, même si cela n'est pas facile, c'est de rester zen et calme.

Je vous quitte en vous laissant cette citation (qui n'est pas de moi), qui peut toujours faire bien dans une copie (*ne me dites pas merci, je le fais avec grand plaisir !*)

« Agggggggressivité s'écrit avec un seul g et c'est déjà beaucoup » ...